

La prière pour les défunts

Introduction : plan de l'intervention

- 1- La destinée humaine
- 2- Le péché et ses conséquences
- 3- La prière pour les défunts

I- La destinée humaine

1- *Création en vue de la sainteté, de la vie éternelle*

Eph 1 : 03 Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ ! Il nous a bénis et comblés des bénédictions de l'Esprit, au ciel, dans le Christ. 04 Il nous a choisis, dans le Christ, avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints, immaculés devant lui, dans l'amour. 05 Il nous a prédestinés à être, pour lui, des fils adoptifs par Jésus, le Christ.

2- *Le drame du péché : le pouvoir du démon et la mort spirituelle*

Sg 2 : 23 Or, Dieu a créé l'homme pour l'incorruptibilité, il a fait de lui une image de sa propre identité. 24 C'est par la jalousie du diable que la mort est entrée dans le monde ; ils en font l'expérience, ceux qui prennent parti pour lui.

Rm 6 : 22 Mais maintenant que vous avez été libérés du péché et que vous êtes devenus les esclaves de Dieu, vous récoltez ce qui mène à la sainteté, et cela aboutit à la vie éternelle. **23 Car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle dans le Christ Jésus notre Seigneur.**

1 Jn 5 19 Nous savons que nous sommes de Dieu, alors que le monde entier est au pouvoir du Mauvais.

3- *Le Christ a pour mission de détruire la domination du démon*

a) *Sa victoire est remportée*

1 Jn 3,8 : **C'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu s'est manifesté.**

He 2,14-15 : Puisque les enfants des hommes ont en commun le sang et la chair, Jésus a partagé, lui aussi, pareille condition : ainsi, par sa mort, **il a pu réduire à l'impuissance celui qui possédait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable**, et il a rendu libres tous ceux qui, par crainte de la mort, passaient toute leur vie dans une situation d'esclaves.

Ap 5 : 04 Je pleurais beaucoup, parce que personne n'avait été trouvé digne d'ouvrir le Livre et de regarder. 05 Mais l'un des Anciens me dit : « Ne pleure pas. Voilà **qu'il a remporté la victoire, le lion de la tribu de Juda**, le rejeton de David : il ouvrira le Livre aux sept sceaux. »

Ga 3 ¹³ **Christ a payé pour nous libérer de la malédiction de la loi, en devenant lui-même malédiction pour nous**, puisqu'il est écrit : Maudit quiconque est pendu au bois. ¹⁴ **Cela pour que la bénédiction d'Abraham parvienne aux païens en Jésus Christ et qu'ainsi nous recevions, par la foi, l'Esprit, objet de la promesse.**

2 Co 5 ²¹ Celui qui n'avait pas connu le péché, il l'a, pour nous, **identifié au péché, afin que, par lui, nous devenions justice de Dieu.**

b) *Le Christ nous sauve de la mort éternelle*

Jn 10 : 10 Le voleur ne vient que pour voler, égorger, faire périr. **Moi, je suis venu pour que les brebis aient la vie, la vie en abondance.** 11 Moi, je suis le bon pasteur, le vrai berger, qui donne sa vie pour ses brebis. [...] 27 Mes brebis écoutent ma voix ; moi, je les connais, et elles me suivent. 28 **Je leur donne la vie éternelle : jamais elles ne périront, et personne ne les arrachera de ma main.**

Cf. aussi Jn 6,40.51.54 ; 11,25-26 ; 17,2-3 ; Lc 10,25-28

4- La voie évangélique propose aux hommes de devenir enfants de Dieu (alors qu'ils étaient liés du diable, voir fils du diable).

Dans le débat avec ses adversaires de Jérusalem, Jésus reproche aux pharisiens d'être les fils du Diable (autrement dit *engance de serpents comme disait Jean-Baptiste*) :

Jn 8,44 : Vous, vous êtes du diable, c'est lui votre père, et vous cherchez à réaliser les convoitises de votre père. Depuis le commencement, il a été un meurtrier. Il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce qu'il n'y a pas en lui de vérité. Quand il dit le mensonge, il le tire de lui-même, parce qu'il est menteur et père du mensonge.

Jn 1, 11 Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu. 12 Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné de **pouvoir devenir enfants de Dieu**, eux qui croient en son nom.

C'est une grâce et un combat :

a) *Une grâce à accueillir*

Eph 2 : 08 **C'est bien par la grâce que vous êtes sauvés, et par le moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.** 09 **Cela ne vient pas des actes : personne ne peut en tirer orgueil. Dès maintenant, nous pouvons accueillir le « déjà là » du Royaume de Dieu et recevoir le fruit de la Rédemption :**

b) *Un combat à mener : choisir d'adhérer au Christ et de le suivre*

Le nouveau Testament invite en conséquence au combat spirituel.

Eph 6 : Revêtez l'armure de Dieu, pour pouvoir résister aux manœuvres du diable.

Ap 12 : ¹⁶ Mais la terre vint au secours de la Femme : la terre ouvrit la bouche et engloutit le fleuve projeté par la gueule du Dragon. ¹⁷ **Alors le Dragon se mit en colère contre la Femme, il partit faire la guerre au reste de sa descendance, ceux qui observent les commandements de Dieu et gardent le témoignage de Jésus.**

Jn 5 : 24 Amen, amen, je vous le dis : **qui écoute ma parole et croit en Celui qui m'a envoyé, obtient la vie éternelle et il échappe au jugement, car déjà il passe de la mort à la vie.**

Lc 10 : 25 Et voici qu'un docteur de la Loi se leva et mit Jésus à l'épreuve en disant : « Maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ? » 26 Jésus lui demanda : « Dans la Loi, qu'y a-t-il d'écrit ? Et comment lis-tu ? » 27 L'autre répondit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ton intelligence, et ton prochain comme toi-même. » 28 Jésus lui dit : « Tu as répondu correctement. **Fais ainsi et tu vivras.** »

5- *La vie après la vie : « Je crois à la vie éternelle »*

Cf. Le Catéchisme de l'Église Catholique

1020 Le chrétien qui unit sa propre mort à celle de Jésus voit la mort comme une venue vers Lui et une entrée dans la vie éternelle.

a) *Le jugement particulier*

1051 Chaque homme dans son âme immortelle reçoit sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier par le Christ, juge des vivants et des morts.

b) *Le ciel*

1052 " Nous croyons que les âmes de tous ceux qui meurent dans la grâce du Christ (...) sont le Peuple de Dieu dans l'au-delà de la mort, laquelle sera définitivement vaincue le jour de la résurrection où ces âmes seront réunies à leurs corps " (SPF 28).

1053 " Nous croyons que la multitude de celles qui sont rassemblées autour de Jésus et de Marie au Paradis forme l'Église du ciel, où dans l'éternelle béatitude elles voient Dieu tel qu'il est et où elles sont aussi, à des degrés divers, associées avec les saints anges au gouvernement divin exercé par le Christ en gloire, en intercédant pour nous et aidant notre faiblesse par leur sollicitude fraternelle " (SPF 29).

c) *Le Purgatoire*

1054 Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie de Dieu.

1055 En vertu de la " communion des saints ", l'Église recommande les défunts à la miséricorde de Dieu et offre, en leur faveur, des suffrages, en particulier le saint sacrifice eucharistique.

St Thomas d'Aquin¹ déclare qu'il arrive souvent, « par une disposition particulière de la Providence » que les âmes du Purgatoire apparaissent ou interviennent auprès des vivants en vue d'inciter ces derniers à prier pour elles.

« De plus, comme le lieu qui est assigné à une âme correspond à la récompense ou au châtement qu'elle a mérité, aussitôt que cette âme est séparée du corps, elle est engloutie en enfer ou elle s'envole vers le ciel, à moins, en ce dernier cas, qu'une dette envers la justice divine ne retarde son envolée en l'obligeant à une purification préalable.² »

¹ St Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, « Le traité de l'au-delà »

² Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Question 69 article 2.

« L'Écriture ne dit pas où est situé le Purgatoire, et, sur ce point, la raison est dépourvue d'arguments décisifs. Il semble pourtant probable, et mieux d'accord avec les déclarations des Pères et de nombreuses révélations, que le lieu du Purgatoire est double.

1- c'est un lieu inférieur...

2- Par une disposition particulière de la Providence, certains défunts font leur Purgatoire ici ou là, soit pour instruire les vivants, soit pour les apitoyer par la vue de leurs souffrances et en obtenir l'adoucissement au moyens des suffrages de l'Église³. »

St Thomas pose une question surprenante : « Les suffrages des vivants pour les défunts sont-ils utiles à leurs auteurs ? » Sa réponse étonne : « (le suffrage) est utile non seulement au défunt mais plus encore au vivant. »⁴

d) *L'enfer*

CEC 1056 Suivant l'exemple du Christ, l'Église avertit les fidèles de la " triste et lamentable réalité de la mort éternelle " (DCG 69), appelée aussi " enfer ".

1057 La peine principale de l'enfer consiste en la séparation éternelle d'avec Dieu en qui seul l'homme peut avoir la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé et auxquels il aspire.

1058 L'Église prie pour que personne ne se perde : " Seigneur, ne permets pas que je sois jamais séparé de toi ". S'il est vrai que personne ne peut se sauver lui-même, il est vrai aussi que " Dieu veut que tous soient sauvés " (1 Tm 2, 4) et que pour Lui " tout est possible " (Mt 19, 26).

e) *Le jugement dernier et la fin des temps*

1059 " La très sainte Église romaine croit et confesse fermement qu'au jour du Jugement tous les hommes comparaitront avec leur propre corps devant le tribunal du Christ pour rendre compte de leurs propres actes " (DS 859 ; cf. DS 1549).

1060 A la fin des temps, le Royaume de Dieu arrivera à sa plénitude. Alors les justes régneront avec le Christ pour toujours, glorifiés en corps et en âme, et l'univers matériel lui-même sera transformé. Dieu sera alors " tout en tous " (1 Co 15, 28), dans la vie éternelle.

³ Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Question 70^{ter} article 2

⁴ Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Question 71 article 4

II- Le péché et ses conséquences

Dieu bénit parce qu'il est le Dieu vivant, la source de vie (Jr 2,13). Le tentateur qui s'attaque à lui (Gn 3,4s) et entraîne l'homme dans son péché, l'entraîne aussi dans sa malédiction :

- au lieu de la présence divine, c'est l'exil loin de Dieu (Gn 3,23s) et de sa gloire (Rm 3,23) ;
- au lieu de la vie, la mort (Gn 3,19).

1- L'imitation du démon

La tactique du démon sur l'homme : l'entraîner dans le péché afin de le détruire. Par le péché, nous imitons le démon, qui s'inscrit en contradiction avec la personne du Christ (cf. 1 Jn 3,8) ; il est antéchrist. Jésus dit : « Je suis le chemin, la vérité et la vie. » (Jn 14,6)

3 aspects du péché :

- Désobéissance à la loi de Dieu et révolte (chemin inversé), ce qui va de pair avec une attitude de contrôle dans sa vie personnelle et sur la vie des autres
- Mensonge ou vérité falsifiée (vérité inversée)
- Egarement, mort spirituelle (vie inversée)

Inversion de l'œuvre de Dieu :

- Destruction ou diversion stérile pour empêcher l'œuvre de la création / providence
- Entraînement dans le péché ; accusation et culpabilisation pour empêcher l'œuvre de rédemption

2- Les conséquences du péché

2.1- Les peines du péché et les indulgences

- *Les peines du péché*

Le Concile de Trente précise les peines attachées au péché :

- la peine éternelle, qui est la privation éternelle de la communion avec Dieu,
- et la peine temporelle, qui représente la conséquence immédiate du désordre infligé par le péché et qui entraîne dans un attachement malsain aux créatures⁵.

Cf. CEC 1471-1473 (§ sacrement de réconciliation)

- *Les indulgences*

CEC 1471 " L'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints " (Paul VI, const. ap. " Indulgentiarum doctrina ", Norme 1).

" L'indulgence est partielle ou plénière, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché " (*ibid*, Norme 2). " Tout fidèle peut gagner des indulgences pour soi-même ou les appliquer aux défunts " (⇒ CIC, can. 994).

⁵ Cf. DS 1543, 1712-1713. Cf. aussi St Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, I II, q. 87, a. 1 : « C'est un fait, qui des réalités de la nature passe à celles de l'humanité, que tout ce qui s'élève contre une chose doit subir à son détriment la revanche de cette chose... Il est manifeste que tout ce qui est englobé dans un ordre de réalités, est en quelque sorte une seule chose en liaison avec le principe de cet ordre. Par conséquent tout ce qui s'insurge contre un ordre de choses doit s'attendre à une répression au nom de l'ordre même, par celui qui en est le chef. Or le péché étant un acte de désordre, il est manifeste que quiconque pêche agit contre cet ordre. C'est pourquoi il doit s'attendre à une répression de la part de l'ordre lui-même. Et cette répression, c'est la peine. »

2.2- *Les désordres spirituels*

Les conséquences du péchés sont personnelles et collectives.

Cf. Jean-Paul II, exhortation apostolique *Reconciliatio et Paenitentia* n°16 :

Parler de *péché social* veut dire, avant tout, reconnaître que, en vertu d'une solidarité humaine aussi mystérieuse et imperceptible que réelle et concrète, le péché de chacun se répercute d'une certaine manière sur les autres. C'est là le revers de cette solidarité qui, du point de vue religieux, se développe dans le mystère profond et admirable de la *communio des saints*, grâce à laquelle on a pu dire que «toute âme qui s'élève, élève le monde»(72). A cette *loi de l'élévation* correspond, malheureusement, *la loi de la chute*, à tel point qu'on peut parler d'une *communio dans le péché*, par laquelle une âme qui s'abaisse par le péché abaisse avec elle l'Eglise et, d'une certaine façon, le monde entier. En d'autres termes, il n'y a pas de péché, même le plus intime et le plus secret, le plus strictement individuel, qui concerne exclusivement celui qui le commet. Tout péché a une répercussion, plus ou moins forte, plus ou moins dommageable, sur toute la communauté ecclésiale et sur toute la famille humaine. Selon ce premier sens, on peut attribuer indiscutablement à tout péché le caractère de *péché social*.

CEC 1867 La tradition catéchétique rappelle aussi qu'il existe des " *péchés qui crient vers le ciel* ". Crient vers le ciel : le sang d'Abel (cf. Gn 4, 10) ; le péché des Sodomites (cf. Gn 18, 20 ; 19, 13) ; la clameur du peuple opprimé en Egypte (cf. Ex 3, 7-10) ; la plainte de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin (cf. Ex 22, 20-22) ; l'injustice envers le salarié (cf. Dt 24, 14-15 ; Jc 5, 4).

Il s'agit ici de la notion de « colère de Dieu ». Par cette analogie, on entend que le péché provoque une malédiction ipso facto. Le châtement de Dieu n'est autre que la conséquence intrinsèque du péché qui peut toucher une personne, mais aussi son entourage, sa famille.

2.3- *Les malédictions de péché*

Dt 27,26 : « Maudit soit celui qui ne maintient pas en vigueur les paroles de cette Loi pour les mettre en pratique... »

Dt 28,15 : « Mais si tu n'obéis pas au SEIGNEUR, ton Dieu, en veillant à pratiquer tous les commandements et préceptes que je te prescris aujourd'hui, toutes les malédictions que voici t'advieront et t'atteindront. »

Dt 30, 15ss : ¹⁵ Vois : je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bonheur, la mort et le malheur, ¹⁶ moi qui te commande aujourd'hui d'aimer le Seigneur ton Dieu, de suivre ses chemins, de garder ses commandements, ses lois et ses coutumes. Alors tu vivras, tu deviendras nombreux, et le Seigneur ton Dieu te bénira dans le pays où tu entres pour en prendre possession. ¹⁷ Mais si ton cœur se détourne, si tu n'écoutes pas, si tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir, ¹⁸ je vous le déclare aujourd'hui : vous disparaîtrez totalement, vous ne prolongerez pas vos jours sur la terre où tu vas entrer pour en prendre possession en passant le Jourdain. ¹⁹ J'en prends à témoin aujourd'hui contre vous le ciel et la terre : c'est la vie et la mort que j'ai mises devant vous, c'est la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance, ²⁰ en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix et en t'attachant à lui. C'est ainsi que tu vivras et que tu prolongeras tes jours, en habitant sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères Abraham, Isaac et Jacob.

Rm 2,9 : Tribulation et angoisse à toute âme humaine qui s'adonne au mal, au Juif d'abord, puis au Grec.

Ga 6,7-9 : Ne vous y trompez pas ; on ne se moque pas de Dieu. Ce que l'on sème, on le récolte : qui sème dans la chair, récoltera de la chair la corruption ; qui sème dans l'esprit, récoltera de l'esprit la vie éternelle. Ne nous laissons pas de faire le bien ; en son temps viendra la récolte, si nous ne nous relâchons pas.

3- Le pardon et la réparation des péchés

a) *Le pardon*

Le pardon est la pleine réconciliation de l'homme avec Dieu. Il est alors affranchi de toute condamnation (Rm 8,1), c'est-à-dire de tout ce qui le tenait séparé de Dieu.

1473 Le pardon du péché et la restauration de la communion avec Dieu entraînent la remise des peines éternelles du péché. Mais des peines temporelles du péché demeurent. Le chrétien doit s'efforcer, en supportant patiemment les souffrances et les épreuves de toutes sortes et, le jour venu, en faisant sereinement face à la mort, d'accepter comme une grâce ces peines temporelles du péché ; il doit s'appliquer, par les œuvres de miséricorde et de charité, ainsi que par la prière et les différentes pratiques de la pénitence, à se dépouiller complètement du " vieil homme " et à revêtir " l'homme nouveau " (cf. Ep 4, 24).

b) *La réparation*

1473 : Mais des peines temporelles du péché demeurent. Le chrétien doit s'efforcer, en supportant patiemment les souffrances et les épreuves de toutes sortes et, le jour venu, en faisant sereinement face à la mort, d'accepter comme une grâce ces peines temporelles du péché ; il doit s'appliquer, par les œuvres de miséricorde et de charité, ainsi que par la prière et les différentes pratiques de la pénitence, à se dépouiller complètement du " vieil homme " et à revêtir " l'homme nouveau " (cf. Ep 4, 24).

La réparation comporte différents aspects :

o La pénitence pour ses propres péchés

Cf. CEC 1471

Il s'agit de vivre une vraie conversion, et d'accomplir la pénitence permettant d'obtenir les indulgences nécessaires.

o La consolation de Dieu

Dans les apparitions de Fatima, il est question de consoler le Cœur de Jésus des outrages faits à l'eucharistie et de consoler le Cœur de Marie des outrages qui lui sont infligés.

o La délivrance des malédictions de péché Elle découle de la grâce du pardon, mais peut également nécessiter une prière de délivrance, le chapelet de la miséricorde, la célébration de la sainte messe.

c) *La réparation pour autrui par la prière et le sacrifice*

- *Apparition de l'ange de la paix à Fatima en été 1916*

« Que faites-vous ? Priez, priez beaucoup ! Les Saints Cœurs de Jésus et de Marie ont sur vous des desseins de miséricorde. Offrez sans cesse au Très-Haut des prières et des sacrifices ».

Lucie demanda comment devaient-ils faire pour se sacrifier ; et l'ange lui répondit :

« De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs.

De cette manière, vous attirerez la paix sur votre patrie. Je suis son Ange Gardien, l'Ange du Portugal.

Surtout, acceptez et supportez avec soumission les souffrances que le Seigneur vous enverra. »

- *Apparition de la Vierge Marie du 13 mai 1917*

- Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ?

- Oui, nous voulons.

- Vous aurez alors beaucoup à souffrir, mais la grâce de Dieu sera votre réconfort.

- *Apparition du 13 juillet 1917*

Sacrifiez-vous pour les pécheurs, et dites souvent à Jésus, spécialement lorsque vous ferez un sacrifice :

« Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation pour les péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie »

Durant tout ce mois, les trois enfants ne cessèrent de penser à la vision de l'enfer ; surtout la petite Jacinthe, dont le caractère s'en trouva même changé. Toutes les pénitences et mortifications lui semblaient être insuffisantes pour arriver à préserver quelques âmes de l'enfer.

« Il nous faut faire beaucoup de sacrifices, disait-elle, et prier beaucoup pour les pécheurs, afin que personne n'aille plus dans cette prison de feu, où l'on souffre tant ! »

III- La question des malédictions de péché des ancêtres

1- Existe-t-il une mauvaise hérédité ?

Oui sur le plan spirituel, comme sur le plan physique ou psychologique.

a) *La solidarité entre les hommes, spécialement dans les familles*

Ex 20, 5 : ⁵ Tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point ; car moi, Yahvé, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, **qui punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent**, ⁶ et qui fais miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

Ex 34,5-7 : Le Seigneur descendit dans la nuée et vint se placer là, auprès de Moïse. Il proclama son nom qui est : LE SEIGNEUR. ⁰⁶ Il passa devant Moïse et proclama : « LE SEIGNEUR, LE SEIGNEUR, Dieu tendre et miséricordieux, lent à la colère, plein d'amour et de vérité, ⁰⁷ qui garde sa fidélité jusqu'à la millième génération, supporte faute, transgression et péché, mais ne laisse rien passer, car il punit la faute des pères sur les fils et les petits-fils, jusqu'à la troisième et la quatrième génération. »

Lv 26 : ⁴ ³⁹ Ceux d'entre vous qui survivront pourront dans les pays de leurs ennemis à cause de leurs péchés. Mais c'est aussi à cause des péchés de leurs pères, en plus des leurs, qu'ils pourront. ⁴⁰ Ils confesseront alors leur péché et celui de leurs pères, qu'ils ont commis par leurs infidélités envers moi et par leur persistance à s'opposer à moi.

Lam 5, 7 : « Nos pères ont failli, ils ne sont plus. C'est nous qui sommes chargés de leurs perversités. »

« Comme l'ensemble des livres de Josué, Juges, Samuel, Rois, ce verset (Lv 26,40) exprime la pensée que non seulement les hommes qui ont connu la ruine de Jérusalem, mais encore toutes les générations du passé sont responsables de la catastrophe »⁶. « La punition, ou la grâce sont héréditaires, si les descendants persévèrent dans l'attitude des ancêtres »⁷. « ... Les vv. 40-41 évoquent les grandes 'confessions des péchés' qui sont fréquentes dans la prière après l'Exil et dont nous avons plusieurs exemples⁸. »

L'Écriture nous enseigne à confesser et à renoncer aux péchés de nos ancêtres.

Ne 9,2 : « Ceux de la race d'Israël ... se mirent en place pour confesser leurs péchés et les fautes de leurs pères. »

La race humaine est solidaire dans le bien comme dans le mal, dans le bonheur comme dans le malheur. « Cette loi a pour effet d'élever la société à un très haut niveau de discipline morale. Elle la fera apparaître comme un ensemble de solidarités qui se croissent et qui étend ses cercles toujours plus vastes jusqu'à la famille des nations et jusqu'au chaîne des générations se succédant. C'est pourquoi les parents sont responsables de leurs fautes vis-à-vis de leurs enfants. Mais, si ceux-là en subissent les répercussions, ils profitent en contrepartie et dans une bien plus large mesure du 'mérite des pères'. Car si la mauvaise action est 'jusqu'à la quatrième génération, la bonne action, en revanche, se perpétue 'jusqu'à des milliers de générations'. Le mérite des pères est la surabondante compensation de la faute des pères⁹. »

⁶ Note de la Bible TOB

⁷ Note x de la TOB pour Ex 20,6

⁸ Voir Ps 106 ; Dn gr. 3,26-45 ; Dn 9,4-19 ; Esd 9 ; Ne 9 ; Ba 1,15—3,8.

⁹ Cette citation se trouve dans Élie Munk, *La voix de la Thora, L'exode*, 1992, p. 222.

Tous les biens matériels dont nous jouissons viennent en partie du travail de nos ancêtres (vêtements variés, transports, appareils ménagers, système scolaire, banque, démocratie, beaux-arts, les médias, etc.) Nous les récoltons sans les avoir mérités. De la même façon, nous récoltons le fruit de leurs péchés dans nos familles, dans notre société et dans nos personnes.

b) Responsabilité individuelle

L'Écriture atteste les deux principes :

- responsabilité individuelle
- et responsabilité héréditaire.

Jr 31, 30 : « *Chacun mourra à cause de sa faute.* »

Mais Jr 32, 18 : « *tu (le Seigneur) règles la faute des pères dans le sein de leurs fils après eux.* »

Certains disent que les enfants ne seront pas affectés par les péchés de leurs parents ou de leurs ancêtres car il est écrit dans Ez 18,1s :

La parole du Seigneur me fut adressée :

02 « Qu'avez-vous donc, dans le pays d'Israël, à répéter ce proverbe : "Les pères mangent du raisin vert, et les dents des fils en sont irritées" ?

03 Par ma vie ! – oracle du Seigneur Dieu – vous n'aurez plus à répéter ce proverbe en Israël.

20 Celui qui a péché, c'est lui qui mourra ! Le fils ne portera pas la faute de son père, ni le père, la faute de son fils : la justice sera la part du juste, la méchanceté, celle du méchant.

Pour bien interpréter ce passage, nous devons connaître le contexte dans lequel le prophète a prononcé ces paroles. Au temps de l'Ancien Testament, la punition était la mort pour tous les péchés tels que : le sacrifice pour d'autres dieux, maudire les parents, l'adultère, la relation homosexuelle, l'inceste, la bestialité, la divination... (cf. Lv 18,23 ; 20,2.9.10-13.27).

Ainsi nous lisons dans le livre du Deutéronome : « Les pères ne seront pas mis à mort à la place des fils, les fils ne seront pas mis à mort à la place des pères : chacun sera mis à mort pour son propre péché » (Dt 24,16). Lorsqu'Azaryahu devint roi à Jérusalem, il a donné l'ordre de tuer tous ceux d'entre ses serviteurs qui ont tué son père le roi : « Mais il ne fit pas mourir leurs fils, car il agit selon ce qui est écrit dans la loi » (2 Ch 25,4). Ici la question ne concernait pas les malédictions ou les iniquités qui suivent le péché, mais plutôt la punition du péché, c'est-à-dire la mort physique.

2- Demander pardon pour le péché des ancêtres

Témoignages de l'Écriture

Voici quelques textes tirés des Écritures où quelqu'un demande à Dieu de pardonner les fautes de ses ancêtres afin d'être délivré des conséquences des fautes des ancêtres.

D'abord, c'est **Baruch** qui crie vers Dieu : « *Seigneur, aie pitié, car nous avons péché contre toi. (...) écoute donc la supplication des morts d'Israël, des fils de ceux qui ont péché contre toi (...) de sorte que les malheurs se sont attachés à nous. Ne te souviens pas des fautes de nos pères... Nous voulons te louer en notre exil puisque nous avons éloigné de notre cœur toute la méchanceté de nos pères qui ont péché devant toi. Nous voici, aujourd'hui encore, en cet exil où tu nous as dispersés pour être une opprobre, une malédiction, une condamnation, après toutes les fautes de nos pères, qui s'étaient éloignés du Seigneur notre Dieu.* » (Bar 3, 2-8)

« *(Ils) dépériront dans les pays de leurs ennemis à cause de leurs fautes ; c'est aussi à cause des fautes de leurs pères, jointes aux leurs, qu'ils dépériront. Ils confesseront alors leurs fautes et celles de leurs pères...* » Lv 26, 39

Moïse prie: « *Yahvé est lent à la colère et riche en bonté, il tolère faute et transgression, mais il ne laisse rien impuni, lui qui châtie la faute des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération. Pardonne donc la faute de ce peuple selon la grandeur de ta bonté...* » Nb 14, 18

Au psaume 79, 8, on prie: « *Ne retiens pas contre nous les fautes des ancêtres...* »

Daniel raconte: « *Je parlais encore, proférant ma prière, confessant mes péchés et les péchés de mon peuple...* » Dn 9, 20

"*S'il en était autrement, que gagneraient ceux qui se font baptisés pour les morts?* » 1Cor 15, 29 St Paul insinue-t-il qu'on peut poser des gestes à la place des morts et qu'un bénéfice peut en être obtenu par les vivants ?

3- La paix des défunts et la guérison des vivants

On voit qu'il y a une solidarité humaine dans le mal comme dans le bien.

Ce que le Dr Kenneth et d'autres (de Grandis, les Frères Linn aux USA, Es Hapale) ont découvert : il peut arriver que des vivants soient perturbés parce que les défunts ne sont pas en paix.

3.1- Les morts « liés »

a) Les enfants mort-nés

Ces enfants peuvent se trouver comme entravés dans leur progression vers l'au-delà. Corrélativement, le manque d'affection à leur égard peut offrir l'explication à certains maux physiques, moraux et troubles divers qui affectent lieux, parents ou membres de leur famille, sans que l'on doive nécessairement inférer d'une influence démoniaque.

Dans le cas de l'avortement, des influences démoniaques peuvent toutefois se manifester, en plus de liens psychologiques et même de certaines maladies (anorexie, boulimie, diabète) ou dépendances diverses (alcool notamment). Bien souvent ces maux (ainsi que des maux apparus suite à une fausse couche) disparaissent quand des parents font les démarches suivantes :

- Confesser avec une réelle repentance le péché correspondant à l'avortement, sans oublier de demander pardon aux enfants oubliés et/ou avortés ;
- Leur donner un nom (reconnaissance de leur existence), les aimer comme des êtres chers, vivants dans l'invisible ;
- Faire célébrer une messe pour ces enfants et les consacrer à Dieu par Marie ;
- Eventuellement demander une prière de pacification intérieure.

b) Les enfants sacrifiés

Sacrifices d'embryons, de bébés ou d'enfants lors de rituels sataniques.

Devoir de demander pardon au nom de leurs bourreaux.

Faire célébrer une messe pour qu'ils soient plongés dans le sang du Seigneur, et faire célébrer des messes de réparation.

c) Les âmes maudites ou qui n'étaient pas préparées à paraître devant Dieu

On ne parle pas ici des âmes damnées, mais de certaines âmes qui semblent, là encore, être freinées dans leur travail de purification personnelle, pour six raisons au moins :

- quand elles sont objet de blasphèmes ou de malédiction, même après leur décès, notamment de la part de leurs proches ;
- quand elles sont mortes dans un état de désespérance profond, ce qui est le cas des suicidés ;
- quand elles ont été surprises par une mort violente, sans avoir le temps de se ressaisir : guerre, bombardements, accident de voiture, homicide, etc.
- quand elles n'ont pas eu de funérailles, ou dont la disparition n'a pas été pleurée.
- quand on a volé leur mort par le crime de l'euthanasie.
- quand leurs restes mortels ont été maléficiés pour servir à des rites magiques.

Ces âmes auxquelles personne ne pense ont absolument besoin de prières et tout particulièrement de messes. On demandera également la libération des esprits ancestraux, qui ont pu entraver ces défunts et qui continuent à entraver certains membres de la descendance.

On constate dans certaines familles une véritable épidémie de suicides. Il est important de demander au Seigneur que soit cassée cette chaîne.

Les âmes qui ne se sont pas préparées à paraître devant Dieu ou ont connu une mort violente souffrent beaucoup de ne pas profiter des suffrages que nous devons offrir pour elles, surtout si un lien de parenté, même lointain dans le temps, les unit à nous.

Certaines d'entre elles subissent, dans des niveaux inférieurs du purgatoire, des souffrances voisines de celles de l'enfer. On constate dans la pratique du ministère d'exorcisme que certaines peuvent être momentanément « liées » par Satan pour tourmenter des vivants.

3.2- L'influence des péchés des ancêtres dans notre relation à Dieu et dans notre conduite

Le péché de nos ancêtres peut entraîner dans la descendance des problématiques spirituelles, notamment dans les cas suivants :

avoir un membre de sa famille ou de sa généalogie :

- o impliqué dans :
 - des attitudes de rébellion contre Dieu,
 - des pratiques occultes (divination, magie blanche, mauvais œil, sorcellerie, satanisme...),
 - ou appartenant à des sociétés secrètes (franc-maçonnerie...).
- o ayant eu des pratiques contre la vie (meurtre, suicide, avortement, drogue, alcool, malédiction d'autrui).
- o impliqué dans des pratiques de sexualité désordonnée (adultère, fornication, sexualité désordonnée).
- o impliqué dans des injustices : vols, spoliations, détournement de biens, injustice dans les relations humaines (esclavagisme, exploitation de l'homme par l'homme, manque de respect...)
- o victime de malédictions, de sortilèges, sorts ou envoûtements.

avoir eu un ou plusieurs enfants non nés (par fausses couches ou avortement)

avoir un jumeau mort in utero.

Conclusion

La guérison et la délivrance viennent de la grâce de l'Esprit-Saint, reçue par les sacrements de l'Eglise et la prière.

- Le sacrement de la Réconciliation est la réponse de Dieu à notre prière : « pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ». Avec le pardon de Dieu, nous recevons la grâce de pardonner nous-mêmes et ce pardon que nous donnons, nous libère aussi des liens par la puissance du sacrifice eucharistique.

- Le sacrifice eucharistique, offert une fois ou pendant une neuvaine ou un trentain, à l'intention des âmes du purgatoire, leur obtient la purification dont elles ont besoin.

- La prière spécifique pour la délivrance et la guérison, récitée avec foi et intention de recevoir le salut du Christ, ouvre notre cœur à l'action de la grâce sacramentelle.

- Le grand moyen de guérir et d'être délivré tout à fait, c'est d'accomplir la volonté de Dieu, à la place qui est la nôtre dans la vie quotidienne, en famille.

En devenant, par toute notre vie, une image vivante de Jésus, nous nous mettons sous la protection de sa Mère, Marie, à laquelle Il ne cesse de redire en nous regardant : « Voici ton Fils ! ».

Prière de Saint Basile

Dieu et Seigneur, Créateur de l'univers, dans la tendresse de ton immense amour tu as envoyé ton Fils unique, notre Seigneur Jésus-Christ. Par sa précieuse croix, tu as déchiré la dette de nos péchés et terrassé le mal. Maintenant, Maître, ami des hommes, accueille aussi les prières des pécheurs que nous sommes. Garde-nous des ténèbres du péché. N'incline pas nos cœurs à des paroles et des pensées mauvaises, mais blesse-les du désir de Toi, afin que, les yeux fixés sur Toi, conduits par la lumière qui vient de Toi, nous puissions te contempler et te rendre grâce, Père sans commencement, avec ton Fils unique et ton Esprit Saint, bon et vivifiant, maintenant et toujours, et pour les siècles des siècles. Amen.

Table des matières

Introduction : plan de l'intervention.....	1
I- La destinée humaine.....	1
1- Création en vue de la sainteté, de la vie éternelle.....	1
2- Le drame du péché : le pouvoir du démon et la mort spirituelle.....	1
3- Le Christ a pour mission de détruire la domination du démon.....	1
4- La voie évangélique propose aux hommes de devenir enfants de Dieu (alors qu'ils étaient liés du diable, voir fils du diable).....	2
5- La vie après la vie : « Je crois à la vie éternelle ».....	3
II- Le péché et ses conséquences.....	5
1- L'imitation du démon.....	5
2- Les conséquences du péché.....	5
2.1- Les peines du péché et les indulgences.....	5
2.2- Les désordres spirituels.....	6
2.3- Les malédictions de péché.....	6
3- Le pardon et la réparation des péchés.....	7
III- La question des malédictions de péché des ancêtres.....	9
1- Existe-t-il une mauvaise hérédité ?.....	9
2- Demander pardon pour le péché des ancêtres.....	10
3- La paix des défunts et la guérison des vivants.....	11
3.1- Les morts « liés ».....	11
3.2- L'influence des péchés des ancêtres dans notre relation à Dieu et dans notre conduite.....	12
Conclusion.....	13